



GRACQ
Les Cyclistes Quotidiens
Locale d'Ixelles
Rue Jean-Baptiste Colyns, 3
1050 Ixelles
ixelles@gracq.org

Compte-rendu de la rencontre avec l'Echevine de la Mobilité du 04/06/14

Présents :

Pour la commune d'Ixelles : Caroline Désir (Echevine de la mobilité), Maud Verkindere (service mobilité)
Pour le GRACQ d'Ixelles : Anne-Louise Flynn, Denis Dekoster, Pauline de Wouters et Robert Kaukewitsch

Objectifs de la rencontre :

- continuer le dialogue avec l'Echevine initié en décembre 2013
- interpeller l'Echevine sur ses ambitions en termes de politique cyclable
- rappeler nos revendications générales et spécifiques

1. Rappel de nos revendications (cf. mémorandum « élections communales 2012 »)

- Sécuriser les parcours des cyclistes
- Faire d'Ixelles une commune « 30 »
- Améliorer l'offre de stationnement
- Agir sur les déplacements scolaires
- Ancrer le réflexe vélo

Nous rappelons également à l'Echevine que, indépendamment à cette reprise de dialogue avec la commune, nous continuerons notre travail de lobby, dénonçant le manque de volonté politique en termes de politique cyclable le cas échéant.

2. Evolution de la politique cyclable dans la commune

A notre demande, Caroline Désir évoque ce qui a été réalisé en matière de politique « vélo » depuis notre dernière rencontre.

2.1. Stationnement

- **100 arceaux vélos placés** dans la commune mais il en reste encore que la commune place progressivement dès qu'elle reçoit une demande de riverains.
- **Parking Tulipe** : potentiellement déjà opérationnel (5 arceaux placés dans un local sécurisé) mais la commune n'a pas encore fini l'ensemble des aménagements (placement de 10 arceaux supplémentaires, marquage au sol, affichage, ...). Deux types d'usagers seraient visés : le trafic de transit / travailleurs en journée et les riverains le soir et la nuit afin d'assurer une rotation. La commune veut également éviter les vélos « ventouses » / abandonnés, en incitant les gens à retirer leurs vélos dans un délai déterminé. Le parking ne serait a priori inauguré qu'à l'automne prochain (N.B. pour le GRACQ, cette inauguration pourrait constituer une opportunité pour discuter de la suppression du SUL à la rue de la Tulipe avec les autorités).
- **Quartier Saint Boniface** : des arceaux ont été enlevés sans être remplacés. Compte tenu de la présence d'arceaux à proximité de l'église, la commune évaluera la situation et pourra envisager d'en placer d'autres si d'aventure elle observait un manque manifeste de places de stationnement pour vélo.
- **Chaussé d'Ixelles** : quid du placement d'arceaux dans les rues perpendiculaires pour pallier à l'absence de stationnement vélo à la chaussée d'Ixelles ? La commune avait perdu ça de vue. A suivre.
- **Box vélos** : plusieurs projets de box vélos ont été refusés par le Collège en raison de leur coût. L'Echevine souhaite par ailleurs s'inspirer des autres communes qui ont déjà franchi le pas.

2.2. Phase test au boulevard Général Jacques

- L'Echevine se réjouit des premiers résultats observés sur le boulevard Général Jacques bien que préférant attendre le terme de la phase test avant de tirer des conclusions hâtives. Contre toute attente, le boulevard est assez fluide. La congestion automobile s'observe surtout dans les rues avoisinantes bien que certaines étaient déjà embouteillées avant la mise à deux voies d'une portion du boulevard Général Jacques. Il a également fallu une période d'adaptation en début de test.

- Les riverains n'ont pas tardé à se plaindre des répercussions du réaménagement dans leur voirie (report du trafic). Un comité de riverains s'est également constitué autour de Philippe Geluck, a lancé une pétition sur le net et est semble-t-il assez actif.
- L'Echevine déplore que la piste cyclable tracée s'arrête soudainement sur le boulevard et ne continue pas à tout le moins jusqu'à la gare d'Etterbeek. Elle nous informe également qu'un projet pour la STIB et le RER est à l'étude pour la gare d'Etterbeek, ce qui explique peut-être l'arrêt soudain de la piste cyclable / marquage au sol.
- Les suites de la phase test dépendront également du nouveau gouvernement bruxellois. Par contre, la commune maintient sa position concernant le report du stationnement le long des rails du tram pour des raisons de sécurité et, si réaménagement il y a, plaidera pour laisser le stationnement le long des bâtiments (la piste cyclable se situerait entre le trottoir et le stationnement voitures).

2.3. Rue de la Tulipe

- Notre courrier relatif à la suppression du SUL à la rue de la Tulipe a trouvé écho au sein du service de Maud, a fait l'objet de discussions et débats allant dans la bonne direction mais n'est pas encore remonté en Collège. A suivre.
- La plainte de SOS Jeunes-Quartier Libre (asbl qui assure une aide éducative aux jeunes et aux familles) relative à l'aménagement du Square Chatellaillon Plage a été suivie d'échanges de courriers avec le Bourgmestre. L'Echevine a confirmé qu'il y aurait une rencontre la semaine prochaine. Nous lui suggérons d'intégrer la thématique « vélo » dans les discussions (sensibilisation auprès des jeunes).

3. Ambitions de l'Echevine en matière de politique cyclable

- La politique vélo semble principalement être financée grâce aux appels à projet de la Région bruxelloise.
- Compte tenu du choc générationnel auquel elle est confronté au sein du Collège, l'Echevine est partisane d'initier de petits projets locaux ou projets pilotes qui seront plus acceptables pour le Collège.
- Le GRACQ déplore une absence de vision de mobilité globale, la politique vélo semblant être reléguée au second plan.

4. Suivi des dossiers

4.1. Dossier ICR

- Présentation succincte du dossier, de son historique, des principaux constats. Nous regrettons que, hormis les aménagements (balisage surtout) réalisés par la Région bruxelloise, la majorité de nos observations de 2010 demeurent. Nous nous interrogeons sur l'utilité de ce travail pour la commune.
- La commune rappelle la complexité des ICR, ceux-ci concernant à la fois des voiries régionales, locales mais aussi parfois la STIB. Or, notre document ne fait pas la distinction entre ces différentes voiries et concerne même la ville de Bruxelles s'agissant par exemple de la traversée de l'avenue Louise.
- Actuellement, les réaménagements se font au cas par cas, en fonction des projets de (ré)aménagements de voiries prévus par ailleurs en veillant à y intégrer le vélo.
- Régulièrement, la commune, via les travaux publics, rafraîchit ses marquages au sol. Pour ce faire, elle fait un appel d'offre aux sociétés (avec cahier de charges) et choisit celle qui va réaliser le travail. Les nouveaux marquages ICR n'y sont toutefois pas inclus. Suite à notre proposition, la commune va analyser la faisabilité de les y intégrer.

4.2. Enquête publique maison communale

Réaménagement des abords de la maison communale avec construction d'un parking souterrain pour le personnel communal (avec quelques emplacements vélo) et suppression d'une place de stationnement du parking communal en surface au profit d'arceaux vélos.

4.3. Enquête publique rue du Page

- Projet de réaménagement de la Région bruxelloise : suppression du parking en épis au profit de stationnement latéralement, élargissement des trottoirs, remise en SUL.
- Commission de concertation ce 4 juin : avis négatif de la commune qui était déjà contre auparavant compte tenu de l'impact négatif en termes de places de stationnement.
- Suivi : il est possible que la Région passe outre l'avis de la commune.

4.4. Sensibilisation des écoles

- Travailler de concert avec les services de police afin de promouvoir le vélo comme mode de déplacement dans les écoles. Pour pallier au déficit de sensibilisation « vélo » dans les écoles d'Ixelles (hormis deux plans de déplacements scolaires par an sur Ixelles), l'Echevine serait d'avis d'organiser une action à destination des écoles (type « dring dring » ou autre) à l'occasion de la Semaine de la Mobilité 2015, en partenariat avec la locale d'Ixelles.

5. Manager vélo Ixellois

- La commune n'a pas le budget pour engager un manager vélo. Dans les faits, l'Echevine considère que Maud Verkindere (service mobilité en général), cycliste quotidienne, assure cette mission, en plus des autres tâches qui lui sont dévolues.

6. Carte sur le site de la commune

- Possibilité que la commune mette sur son site web une carte reprenant les différents aménagements (p.ex. parkings vélo, sens unique limité, B22-23, ...) avec un système de superposition de couches que l'on peut sélectionner. Actuellement à l'étude.